

Province de Québec

Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du Conseil tenue le **mardi 6 juin 2023 à 19 h** à la mairie située au 110, rue des Loisirs à Saint-Pierre-les-Becquets.

À laquelle sont présents :

Monsieur Eric Dupont, maire
Monsieur Claude Durand, conseiller siège no 1
Monsieur Jean-Lorrain Lafond, conseiller siège no 2
Monsieur Yvon Potvin, conseiller siège no 3
Monsieur Gilles Marchand, conseiller siège no 4
Monsieur Michaël Tousignant, conseiller siège no 5
Monsieur Louis-Vincent Legault, conseiller siège no 6

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, monsieur Eric Dupont.

Est également présente :

Madame Martine Lafond, directrice générale et greffière-trésorière.

ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. PROCÈS-VERBAUX**
 - 3.1** Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2023
 - 3.2** Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 mai 2023
- 4. DÉPÔT DE LA LISTE DE CORRESPONDANCE**
- 5. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 6. GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE**
 - 6.1** Approbation du paiement des dépenses mensuelles
 - 6.2** Rapport du maire
 - 6.3** 5 @ 7 retraite Michèle
- 7. SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE**
- 8. RÉSEAU ROUTIER**
 - 8.1** Nettoyage de fossés Rang St-Charles Ouest
 - 8.2** Changement de deux ponceaux
- 9. HYGIÈNE DU MILIEU**
 - 9.1** Dépôt des rapports de l'inspecteur municipal
- 10. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE**
 - 10.1** Délégation à l'OH pour les sans logis
 - 10.2** Demande au programme de subvention - PRIMA
- 11. URBANISME ET BÂTIMENT**
 - 11.1** Nombre de permis en mai 2023
 - 11.2** Demande d'une dérogation mineure - 119 Marie-Victorin
 - 11.3** Vente du lot 6 132 583 rue Narcisse-Beaudet
- 12. LOISIRS ET CULTURE**

Province de Québec
Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

12.1 Renouvellement - Route des Navigateurs

12.2 Frais de déplacement - bibliothèque

13. **AFFAIRES NOUVELLES**

14. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

15. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 19 heures par monsieur Eric Dupont, maire de Saint-Pierre-les-Becquets. Il souhaite la bienvenue à tous.

124-06-2023

2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Marchand

APPUYÉ DE : Monsieur Louis-Vincent Legault

ET RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel quel et en laissant le point affaires nouvelles ouvert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

125-06-2023

3.1. **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2023**

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Michaël Tousignant

APPUYÉ DE : Monsieur Jean-Lorrain Lafond

ET RÉSOLU :

QUE le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 mai 2023 tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

126-06-2023

3.2. **Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 mai 2023**

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Yvon Potvin

APPUYÉ DE : Monsieur Gilles Marchand

ET RÉSOLU :

QUE le conseil adopte le procès-verbal de la séance extraordinaire du 17 mai 2023 tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Province de Québec
Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

4. DÉPÔT DE LA LISTE DE CORRESPONDANCE

La liste de correspondance est déposée et le conseil en prend acte.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions débute à 19 h 06 et se termine à 19 h 07.

6. GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

127-06-2023

6.1. Approbation du paiement des dépenses mensuelles

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Marchand

APPUYÉ DE : Monsieur Louis-Vincent Legault

ET RÉSOLU :

QUE le conseil approuve le paiement des dépenses mensuelles totalisant un montant de 981 111,26 \$ (Salaires: 28 216,85 \$); (Fournisseurs: 952 894,41 \$), tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

128-06-2023

6.2. Rapport du maire

ATTENDU que le maire doit faire rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier tel que préparé par le vérificateur externe selon l'article de Loi 176.2.2 C.M.;

ATTENDU que le maire fait un résumé du rapport financier au 31 décembre 2022, représentant un surplus de 517 176 \$;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Michaël Tousignant

APPUYÉ DE : Monsieur Yvon Potvin

ET RÉSOLU :

QUE le conseil municipal accepte le dépôt du rapport du maire tel que déposé;

QUE le rapport du maire soit publié dans le journal Le petit Romain et dans le site Internet afin que les citoyens puissent en prendre connaissance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

129-06-2023

6.3. 5 @ 7 retraite Michèle

ATTENDU que Madame Michèle Laquerre prend sa retraite en août 2023;

Province de Québec

Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

ATTENDU qu'une politique de reconnaissance a été adoptée le 7 juin 2016;

ATTENDU qu'un 5 à 7 sera organisé et qu'un forfait d'une valeur de 200 \$ lui sera remis;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Durand

APPUYÉ DE : Monsieur Michaël Tousignant

ET RÉSOLU :

QUE le conseil autorise les dépenses reliées au 5 à 7 pour la retraite de madame Michèle Laquerre qui a travaillé pendant 27 ans pour notre Municipalité et l'achat d'un certificat de 200 \$ selon la politique de reconnaissance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE ET CIVILE

8. RÉSEAU ROUTIER

130-06-2023

8.1. Nettoyage de fossés Rang St-Charles Ouest

ATTENDU que la Municipalité procède à des travaux de creusage et de nettoyage des fossés municipaux à chaque année;

ATTENDU que les fossés municipaux visent le bon drainage des chemins, un chemin mal drainé ne résiste pas bien au passage des véhicules et sa durée de vie en est réduite;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Louis-Vincent Legault

APPUYÉ DE : Monsieur Claude Durand

ET RÉSOLU :

QUE le conseil autorise Excavations Denis Demers inc. à faire le nettoyage des fossés tel que demandé par l'inspecteur municipal pour un montant approximatif de 5 000 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

131-06-2023

8.2. Réparation de deux ponceaux (le remblais)

ATTENDU que deux ponceaux doivent être changés dans le rang Saint-Charles Ouest tel que recommandé par l'inspecteur municipal;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Durand

APPUYÉ DE : Monsieur Jean-Lorrain Lafond

ET RÉSOLU :

QUE le conseil autorise Excavations Denis Demers inc. à changer 2 ponceaux tel que recommandé par l'inspecteur municipal.

Province de Québec
Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

9. HYGIÈNE DU MILIEU

9.1. Dépôt des rapports de l'inspecteur municipal

L'inspecteur municipal, à titre d'opérateur en eau potable, dépose ses rapports mensuels de suivi de la qualité de l'eau. Le conseil en prend acte.

10. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

132-06-2023

10.1. Délégation à l'OH pour les sans logis

ATTENDU qu'il est maintenant de la responsabilité de chaque municipalité de prendre en charge ses citoyens qui se retrouveraient sans logis et en situation d'itinérance;

ATTENDU qu'un programme d'aide financière est offert aux municipalités pour aider à couvrir une partie des frais dans ce genre de situation, soit le Programme d'hébergement temporaire et d'aide à la recherche de logement (PHTARL);

ATTENDU que la municipalité peut déléguer à l'Office d'habitation du Cœur-du-Québec, soit l'OH desservant le territoire de Saint-Pierre-les-Becquets, cette prise en charge, mais devra participer au volet 1 du PHTARL pour se faire rembourser en cas de réclamation;

ATTENDU qu'il n'y a aucun frais annuel pour la municipalité envers l'Office d'habitation du Cœur-du-Québec pour cette délégation;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Louis-Vincent Legault

APPUYÉ DE : Monsieur Yvon Potvin

ET RÉSOLU :

QUE le conseil délègue à l'Office d'habitation du Cœur-du-Québec la prise en charge des personnes sans logis dans la municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

133-06-2023

10.2. Demande au programme de subvention - PRIMA

ATTENDU que le conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets désire déposer une demande d'aide financière au programme du PRIMA;

ATTENDU que plusieurs projets sont demandés pour les aînés, dont une table à pique-nique pour chaise roulante, une installation sanitaire accessible pour chaise roulante ainsi qu'un sentier pour chaise roulante au presbytère (centre communautaire);

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Michaël Tousignant

Province de Québec

Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

APPUYÉ DE : Monsieur Gilles Marchand

ET RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière;

QUE la Municipalité a pris connaissance du Guide du PRIMA et qu'elle s'engage à en respecter toutes les modalités qui s'y appliquent;

QUE la Municipalité s'engage, si elle obtient une aide financière pour sa demande, à payer les coûts d'exploitation continue et d'entretien de la ou des infrastructures subventionnées;

QUE la Municipalité confirme qu'elle assumera tous les coûts au-delà de l'aide financière qu'elle pourrait obtenir du PRIMA, y compris tout dépassement de coûts.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

11. URBANISME ET BÂTIMENT

11.1. Nombre de permis en mai 2023

L'inspecteur en bâtiment et en environnement a délivré 15 permis en mai 2023 pour un montant total de 936 242 \$.

134-06-2023

11.2. Demande d'une dérogation mineure - 119 Marie-Victorin

ATTENDU que monsieur Louison Pelletier, au 119 Marie-Victorin, a déposé une demande de dérogation mineure;

ATTENDU que la demande de dérogation mineure porte sur une construction d'un bâtiment accessoire en cour avant;

ATTENDU que l'article 209 du règlement de zonage interdit l'implantation d'un bâtiment accessoire en cour avant;

ATTENDU que le bâtiment accessoire se retrouve en marge avant de 56'(17m) et en marge latérale de 8'(2,4m);

ATTENDU que le bâtiment serait implanté en marge latérale par rapport aux bâtiments voisins;

ATTENDU que le comité consultatif d'urbanisme a eu une rencontre le 15 mai dernier;

ATTENDU que le comité consultatif d'urbanisme recommande majoritairement d'accepter la demande de monsieur Louison Pelletier selon des conditions;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Louis-Vincent Legault

APPUYÉ DE : Monsieur Yvon Potvin

ET RÉSOLU :

Province de Québec

Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

QUE le conseil municipal refuse la demande de dérogation mineure pour les raisons suivantes:

- **QUE** la superficie permet l'implantation en cour arrière;
- **QUE** les élus n'autorisent pas de bâtiment accessoire en cour avant et à l'intérieur du périmètre urbain.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

135-06-2023

11.3. Vente du lot 6 132 583 rue Narcisse-Beudet

ATTENDU que la Municipalité a publié un appel public de propositions le 20 septembre 2022 pour la vente du terrain municipal de la rue Narcisse-Beudet le lot 6 132 583;

ATTENDU qu'aucune offre n'a été déposée au conseil municipal dans les délais;

ATTENDU qu'une Municipalité peut, en vertu de l'article 6.1 du Code municipal du Québec, céder à titre onéreux, tout bien appartenant à la Municipalité;

ATTENDU qu'en raison de la situation actuelle de pénurie de logement ainsi que de la pénurie de main d'œuvre, la Municipalité désire avoir des logements pour y attirer la main d'œuvre;

ATTENDU qu'il a été demandé à la directrice générale et greffière-trésorière d'afficher le terrain par un agent d'immeuble;

ATTENDU que deux offres ont été déposées au conseil municipal pour le lot 6 132 583;

ATTENDU que la Municipalité, en guise de considérations essentielles à la vente, imposera à l'acquéreur d'ériger sur le terrain vendu un immeuble résidentiel locatif à logements dans un délai d'un an suivant la signature de l'acte de vente;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Durand

APPUYÉ DE : Monsieur Louis-Vincent Legault

ET RÉSOLU :

QUE la vente soit réalisée sans garantie légale pour un montant de 30 000,00 \$ payable comptant à la signature de l'acte notarié;

QUE l'acte de vente prévoit la considération essentielle énoncée au préambule à l'effet que l'acheteur a l'obligation de procéder à la construction d'un immeuble locatif résidentiel dans les 12 mois de la conclusion de l'acte de vente du terrain vendu;

QUE l'acheteur ait la responsabilité de faire les vérifications préalables pour la réalisation de son projet de construction;

QUE la totalité des frais liés à la transaction et tous autres frais soient de l'entière responsabilité de l'acheteur;

Province de Québec

Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

QUE le maire, monsieur Eric Dupont et la directrice générale et greffière-trésorière, madame Martine Lafond, soient autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité, tous les documents nécessaires à la réalisation de chacune de ces transactions.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

12. LOISIRS ET CULTURE

136-06-2023

12.1. Renouveau - Route des Navigateurs

ATTENDU que le renouvellement à la Route des Navigateurs est venue à échéance le 26 mai dernier;

ATTENDU que le renouvellement sera pour deux ans au montant de 130 \$ plus taxes donc 65 \$ par année;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean-Lorrain Lafond

APPUYÉ DE : Monsieur Gilles Marchand

ET RÉSOLU :

QUE le conseil renouvelle son abonnement à la Route des Navigateurs pour une période deux ans au montant de 65 \$ plus taxes pour 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

137-06-2023

12.2. Frais de déplacement – bibliothèque

ATTENDU que la coordonnatrice de la bibliothèque et une bénévole désirent participer au 5 à 7 du député Donald Martel, le 15 juin prochain à St-Grégoire;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Michaël Tousignant

APPUYÉ DE : Monsieur Louis-Vincent Legault

ET RÉSOLU :

QUE le conseil autorise la coordonnatrice de la bibliothèque et une bénévole à participer au 5 à 7 du député Donald Martel;

QUE cette dépense soit prise à même le poste budgétaire no 02 702 30 310 (frais de déplacement).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

13. AFFAIRES NOUVELLES

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions débute à 19 h 16 et se termine à 19 h 25.

Province de Québec
Municipalité de Saint-Pierre-les-Becquets

138-06-2023

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Claude Durand

APPUYÉ DE : Monsieur Jean-Lorrain Lafond

ET RÉSOLU :

QUE la présente séance soit levée à 19 h 25.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

M. Eric Dupont, maire

**Mme Martine Lafond, directrice
générale et greffière-trésorière**